

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2859**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'études et de travaux en fabrication mécanique

Nouvel intitulé : Responsable d'études et de travaux en production mécanique option fabrications option organisation et gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - DÉLEGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT (DGA)	Directeur du CFBS, DGA

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

251m Etudes, projets, dessin en construction mécanique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention du responsable des opérations en fabrications mécaniques correspond aux activités principales suivantes : - diriger un bureau des méthodes ou un atelier de fabrication ou de maintenance:

- concevoir et conduire les méthodes de fabrication des systèmes d'armes
- organiser la production au sein de son atelier
- organiser et veiller à la mise en œuvre du suivi technologique et des règles de sécurité.

Le responsable des opérations en fabrications mécaniques :

- dirige un atelier ou secteur de fabrication d'éléments mécaniques,
- organise la production,
- met en place la gestion des flux et le contrôle,
- organise les opérations 'niveau technique d'intervention 1 et 2' en mettant à jour les indicateurs et en assurant le retour d'expérience à travers ses analyses et synthèses sur le comportement des matériels. *

Il sera en relation avec les managers 'maintenance en condition opérationnelle' (MCO), les prescripteurs des CCTP (cahier des clauses techniques particulières), les rédacteurs des STB (spécifications techniques de besoin).

Principales capacités ou compétences attestées : - maîtrise les techniques de communication et d'encadrement

- maîtrise les méthodes du management de la qualité et connaît les méthodes de démarche qualité
- connaît les conceptions de gammes des produits
- maîtrise les processus de production en mettant en œuvre des moyens mécaniques
- connaît les fonctionnalités des logiciels de conceptions et de fabrication
- maîtrise les prescriptions techniques en matière d'achats publics
- connaît les méthodes et les outils informatiques de planification
- connaît les techniques d'analyse des tableaux de bord
- maîtrise les techniques de veille en vue de se tenir informé des directives ministérielles et des outils en matière de sécurité des systèmes d'information
- connaît la législation en matière de conséquences juridiques des actes et risques pénaux

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable d'études et de travaux est un employé dans un ministère, voire dans l'industrie. Il exerce son activité essentielle dans les services comportant des ateliers de fabrication ou de maintenance ainsi que dans les services de programmes (industriels et/ou d'armement).

Emploi accessible : responsable d'études et de travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes liées aux capacités citées ci-dessus : 1 - Contrôle continu sous la forme d'études de cas, de travaux pratiques et d'épreuves écrites

2 - Projet de spécialisation : réalisation d'une étude technique, travail personnel et présentation orale

3 - Mémoire et soutenance orale d'une étude technique menée lors du stage en entreprise (durée : 3 mois environ)

Une composante est acquise avec une moyenne de 12 sur 20 au minimum.

La totalité du titre est acquise si toutes les composantes sont acquises.

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le directeur ou son représentant 6 membres internes au centre 3 membres externes 1 ancien stagiaire
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	- Collège 'professionnels': 3 membres dont une femme ---> Employeur (1) , Salariés (1) , Salariés détenteur du Titre (1) - Collège 'formateurs' : 2 membres ---> Responsable pédagogique (de la formation associée au titre) , intervenant extérieur (formateur avec expérience professionnelle pour la formation associée au titre. - Cellule VAE : 3 membres ---> le Président du jury Certificateur du titre , le référent VAE pour les titres et la secrétaire de cellule VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information options : électronique, informatique, mécanique et pyrotechnie'

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure options : Bureau d'études, Bureau de fabrications, Mécanique-armes, Mécanique-mobilité'

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Environ 10 titulaires par an

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

MINISTRE DE LA DEFENSE - DELEGATION GENERALE POUR L'ARMEMENT (DGA) - CENTRE DE FORMATION DE BOURGES (CFBS) 2, boulevard Lahitolle
18021 Bourges Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Nouvelle appellation de l'autorité certificatrice et de l'organisme certificateur : Ministère de la défense - Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) - **Centre de Formation de la Défense** (CFD) (arrêté du 8 février 2011 - JO du 17 février 2011).

Anciens libellés : - Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information options : électronique, informatique, mécanique et pyrotechnie (arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995)

- Diplôme de qualification supérieure options : Bureau d'études, Bureau de fabrications, Mécanique-armes, Mécanique-mobilité (arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

Certification suivante : Responsable d'études et de travaux en production mécanique option fabrications option organisation et gestion